



Diaseau Couche.

Le Journal de la municipalité de Calixa-Lavallée

Vivre petit dans un monde de grands

vol 18, no 6, juin 2014

Four à pain municipal et communautaire

Samedi dernier, une cinquantaine de personnes a répondu à l'appel du Comité culturel et de l'équipe de la construction du four municipal communautaire. C'est avec grand enthousiasme et visiblement avec beaucoup de plaisir, que tous et toutes ont participé à l'opération recouvrement d'argile. Avec les pieds pour faire le bon mélange et avec les mains pour façonner des mottes d'argile avec de la paille, petits et grands y ont mis tout leur cœur. Résultat: autour de midi, tout était terminé. C'est beau le travail d'équipe! Voir à la page 8 d'autres images qui rendent compte de cette belle journée.

N'oubliez pas la dernière phase, l'inauguration, qui aura lieu le 24 juin prochain, vers 11h00.

Toute la population est conviée. Il y aura dégustation de produits qui seront cuits dans le four. Première fournée officielle! À ne pas manquer!



Merci pour cette belle collaboration.

Rencontre des intervenants culturels de la MRC

Le 30 avril dernier avait lieu à Contrecoeur une soirée de la Culture de la MRC Marguerite D'Youville. Toutes les municipalités y étaient. Comme vous pouvez le constater la municipalité de Calixa-Lavallée était bien représentée avec la participation de Mme Nicole Jacques, M. le conseiller Pierre St-Louis, Mme Diane Chaput, Mmes Claire et Francine Sarrasin, Mme Danielle Charette et Mme Diane Parent. À souligner également la présence de notre député M. Stéphane Bergeron. Félicitations à tous les artisans et organismes ayant été récompensés lors de cet événement



Spectacle de Claud Michaud au Manoir, une réussite totale!

Avant une tournée en France, nous avons eu la chance de vivre et de cotoyer un grand interprète. Spectacle très versatile, passant de Boris Vian à Mouloudji, de Régiani à Brel et à Brassens... En deuxième partie, les chansons de Felix Leclerc. La salle était très partisane et reprenait souvent les refrains avec Claud, une ambiance de réunion de famille et d'amis, à la maison. Merci pour cette belle soirée!



Sommaire

- Page 1 Place des artisans à Verchères.
Spectacle de Claud Michaud au Manoir.
Four à pain municipal et communautaire
- Page 2 Mot du maire.
Projet d'ordre du jour de la séance du conseil du mardi 3 juin 2014.
- Page 3 A propos des freins moteurs et Calendrier de juin
Taxes municipales.
Collecte des matières résiduelles

- Page 4 à 7
- Page 8 à 9
- Page 10 à 11
- Page 12
- Page 13
- Page 14
- Page 15
- Page 16

- Procès verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2014.
- Four à pain municipale et communautaire.
- Camp de jour.
- Pour des sols et des cours d'eau vivant et en santé.
- L'École de musique Suzie Auclair fête ses 10 ans.
- Bibliothèque, et Chants de Vieilles 2014.
- Vive la joie
- Journée Nationale du sport et de l'activité physique!.
- Oyez, Oyez! Diner communautaire!.
- Soirée cinéma.



MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens .
A peine de retour des assises de l'Union des Municipalités du Québec je me permets de vous en tracer les grandes lignes .

Tout d'abord toutes mes félicitations à Mme Suzanne Roy , mairesse de Ste-Julie et préfète de la MRC, pour sa nomination à la présidence de l'UMQ .

Beaucoup d'enjeux furent discutés au cours de ces assises . M. le Premier Ministre Philippe Couillard a livré un discours où il a reconnu le statut de gouvernement de proximité aux municipalités .

M.Couillard a d'ailleurs confié un mandat clair à son Ministre des affaires Municipales M. Pierre Moreau , également présent et avec lequel j'ai eu l'occasion de m'entretenir . Les principaux enjeux sont la création de la charte des municipalités , le pacte fiscal et régler les dossiers des régimes de retraite .

Plus près de nous je tiens à vous informer que la distribution des arbres a connu, encore cette année, un franc succès sous la supervision de votre conseiller Rémi Francis .

Du côté culturel , une autre étape à été franchie en fin de semaine dans la construction du four à pain sur le site de la maison de Calixa-Lavallée . Bravo à Claud Michaud pour son spectacle de vendredi au Bar le Manoir de Calixa-Lavallée ainsi qu'à Éric Derksen Van Angeren du groupe Dirty Blues Boys pour sa prestation à la maison de la culture de St-Antoine samedi dernier .

Les installations seront bientôt complétées au centre communautaire et vous serez bientôt conviés à l'ouverture officielle .

Suite au décès du médecin Pierre Meunier de la clinique médicale de Varennes j'ai écrit au Ministre de la Santé, M. Barette, lui demandant de s'impliquer dans le dossier afin de trouver un médecin pour combler le poste vacant étant donné que plusieurs de nos résidents se retrouvent sans médecin de famille depuis le départ du Dr Meunier .

Votre Maire Daniel Plouffe

La municipalité de Calixa-Lavallée fait partie de l'Association des plus beaux villages du Québec.



SÉANCE DU CONSEIL **le mardi 3 juin 2014,** **Salle municipale, à 20h00** **ORDRE DU JOUR préliminaire**

- 1-** Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2-** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-** Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2014.
- 4-** ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 6 mai 2014: suivi
 - b) Lecture et adoption des comptes
 - c) MRC de Marguerite-D'Youville - Dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 avril 2014
 - d) Nomination du maire suppléant et du substitut du maire à la table des maires de la MRC de Marguerite-D'Youville
- 5-** BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
 - a) Amélioration de la salle communautaire - Développement économique Canada - Initiative d'investissement local
- 6-** SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
 - a) Rapport de la représentante
- 7-** VOIRIE ET AQUEDUC
 - a) Rapport du représentant
 - b) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - Ministère des transports du Québec - Reddition de compte
- 8-** TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ
 - a) Rapport de la représentante
- 9-** URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - a) Rapport des représentants
- 10-** ENVIRONNEMENT
 - a) Rapport du représentant
 - b) Travaux d'entretien de la Branche 34 du cours d'eau Coderre
 - c) Travaux d'entretien de la Branche 19 du cours d'eau Coderre
 - d) Travaux d'entretien de la Branche 29 du cours d'eau Coderre
- 11-** CULTURE ET PATRIMOINE
 - a) Rapport du représentant
- 12-** LOISIRS
 - a) Rapport du représentant
- 13-** AUTRES DOSSIERS
 - a) Tour CIBC Charles-Bruneau
- Demande d'autorisation de passage
- 14-** PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15-** CORRESPONDANCE
- 16-** LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

*Donné à Calixa-Lavallée, le 28 mai 2014
par monsieur Claude Geoffrion.*

*Municipalité de Calixa-Lavallée,
Tel: 450 583-6470; Fax: 450 583-5508*

À PROPOS DES FREINS MOTEURS

Certains parmi vous nous ont fait part des désagréments que l'utilisation des freins moteurs par les camionneurs leur cause.

Le 2 octobre dernier, une lettre a été expédiée au Ministère des Transports à ce sujet accompagnée de la résolution numéro 2013-10-121 concernant l'utilisation des freins moteurs.

Le Ministère nous a alors répondu qu'il existe un article au Code de la sécurité routière concernant l'utilisation de ce système; cependant, en raison des risques rattachés à l'interdiction de l'usage d'un système de sécurité (les freins moteurs sont un système de sécurité supplémentaire dont sont munis les véhicules lourds), cet article n'a jamais été mis en vigueur.

En fait le choix est simple mais amène des désagréments; il est préférable de tolérer un système de sécurité qui peut éviter des accidents graves, voire mortels, mais il faut alors accepter le bruit causé par son utilisation. Suivant cette même lettre, le Ministère des Transports travaille actuellement en collaboration avec l'industrie du camionnage pour développer des approches et des moyens de sensibilisation concernant le bruit routier qui seront mis en œuvre progressivement.



Rendez-vous à
La Place des Artisans,
de Verchères
C'est la Fête Nationale

Rendez-vous au parc
Jean-Marie Moreau
de 11:00 à 17:00 heures,
mardi, le 24 juin
à Verchères
route 132
près de l'église.

Sortie 105 de l'autoroute 30

 Renseignements: Diane Chaput
450-583-3658
<http://www.placedesartisans.ca>

Collecte des matières résiduelles

La collecte des matières résiduelles revient à toutes les semaines dès le 26 mai 2014.



Taxes municipales. 2ième versement

Le second versement des taxes est prévu pour le 30 mai 2014.

Pâtisserie de la Maison de Pierre



Heures d'ouverture

Mercredi 8:00h à 18h00h
Jeudi 8:00h à 18h00h
Vendredi 8:00h à 18h00h
Samedi 7:00h à 17h00h
Dimanche 7:00h à 17h00h

juin 2014



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2 Collecte des ordures	3	4	5	6	7
8	9 Collecte des ordures	10 Collecte récupération	11	12	13	14
15 Fête des pères	16 Collecte des ordures + volumineux	17	18	19	20	21
22	23 Collecte des ordures	24 Collecte récupération Fête nationale du Québec Inauguration du four à pain	25 Début Camp de jour 	26 Club de lecture Bibliothèque 	27	28
29	30 Collecte des ordures					



Heures d'ouverture :

lundi et mardi de 9h30 à 11h30
de 15h45 à 17h30

mercredi et jeudi de 9h30 à 11h30
de 16h00 à 18h30

vendredi de 9h30 à 11h30
de 13h30 à 15h00

450 583-6470 poste 6

**CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du 6 mai 2014 du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771, rue Beauce, à compter de 20h00.

Sont présents : Madame la conseillère Sylvette Savaria, messieurs les conseillers Ghislain Beauregard, Bruno Napert, Daniel Palardy, Pierre St-Louis et Rémi Francis formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Monsieur Claude Geoffrion, directeur général et secrétaire-trésorier, assure le greffe.



1- OUVERTURE DE LA SESSION

À 20h00 monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1- Ouverture de la séance et constat de quorum

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er avril 2014.

4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 1er avril 2014 : suivi

b) Lecture et adoption des comptes

c) MRC de Marguerite-D'Youville - Dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 mars 2014

d) Dépôt du rapport de l'Auditeur - États financiers 2013

e) Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses

f) Approbation de l'entente de renouvellement de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

g) Convention de perception des comptes entre la Caisse Desjardins de Contrecoeur-Verchères et la Municipalité de Calixa-Lavallée

h) Calendrier des séances du Conseil 2014 - Retrait de la séance du 5 août 2014

5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

a) Rapport du représentant

6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES

a) Rapport de la représentante

7- VOIRIE ET AQUEDUC

a) Rapport du représentant

b) Fauchage des fossés

c) Achat d'une pompe et d'un scanner de compteur d'eau

8- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ

a) Rapport de la représentante

9- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

a) Rapport des représentants

b) Dépôt du procès-verbal de la séance du CCU du 24 avril 2014

c) Demande de dérogation mineure - 525, rue Labonté

d) Demande de dérogation mineure - 132, chemin du Second-Ruisseau

e) Demande de lotissement - lot 4 832 922

f) Appui à une demande présentée à la CPTAQ

10- ENVIRONNEMENT

a) Rapport du représentant

b) Branche 29 du cours d'eau Coderre - Paiement des travaux

11- CULTURE ET PATRIMOINE

a) Rapport du représentant

b) Motion de félicitations au Comité culturel et patrimonial

c) Motion de remerciements à M. Yannick Dupuis et Mme Karine Desmarais

12- LOISIRS

a) Rapport du représentant

13- AUTRES DOSSIERS

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

15- CORRESPONDANCE

16- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3- PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1ER AVRIL 2014 - ADOPTION

Sur proposition, il est résolu unanimement :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er avril 2014 tel que déposé.

4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

a) Le directeur général résume le suivi fait aux décisions du conseil.

b) Lecture et adoption des comptes

CONSIDÉRANT le dépôt des comptes payés et à payer pour le mois d'avril 2014 au montant de 76 071,72\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu unanimement :

QUE la liste des comptes en date du 6 mai 2014 au montant de 76 071,72 \$ soit approuvée.

c) MRC de Marguerite-D'Youville - Dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 mars 2014

Les membres du Conseil prennent connaissance du procès-verbal déposé.

d) Dépôt du rapport de l'Auditeur - États financiers 2013

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal à l'effet que le directeur général et secrétaire-trésorier dépose les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur pour l'année 2013 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

DE PRENDRE ACTE du rapport de l'auditeur pour l'année 2013 tel que déposé.

e) Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses par le directeur général et secrétaire-trésorier

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 176.4 du Code municipal à l'effet que le directeur général et secrétaire-trésorier dépose les états comparatifs des revenus et dépenses pour la période écoulée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

DE PRENDRE ACTE des états comparatifs pour la période écoulée tels que déposés par le directeur général et secrétaire-trésorier.

f) Approbation de l'entente de renouvellement de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

CONSIDÉRANT que l'adoption de la Loi concernant l'organisation des services policiers (L.Q. 2001, chapitre 19) a imposé en 2011 aux municipalités de revoir l'organisation de leurs services policiers, plus particulièrement les municipalités faisant partie du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal ;

CONSIDÉRANT que le décret ministériel du 22 mai 2004 a créé la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et prévu que les municipalités de Beloeil, Calixa-Lavallée, Carignan, Chambly, Contrecoeur, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Richelieu, Saint-Amable, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Julie, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Varennes et Verchères en devenaient membres ;

CONSIDÉRANT que l'entente de création de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent vient à échéance le 22 mai 2014;

CONSIDÉRANT l'élaboration d'un processus de travail qui a permis d'étudier les demandes et les représentations des dix-sept (17) municipalités membres de la Régie;

CONSIDÉRANT la rédaction d'une nouvelle entente reprenant les propositions retenues par la majorité des représentants de l'ensemble des municipalités membres au terme d'un processus de travail;

CONSIDÉRANT les termes, clauses et conditions de la nouvelle entente;

CONSIDÉRANT la résolution adoptée le 30 avril 2014 par le Conseil d'Administration de la Régie indiquant les étapes en vue de soumettre cette entente aux conseils municipaux des dix-sept (17) municipalités membres;

CONSIDÉRANT les documents additionnels présentés avec le texte de la nouvelle entente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER les termes, clauses et conditions du projet d'entente sur le renouvellement, pour une période additionnelle de dix (10) ans, de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent soumis séance tenante;

D'AUTORISER monsieur Daniel Plouffe, maire, ou en son absence

monsieur Bruno Napert, maire

suppléant, et monsieur Claude Geoffrion, directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de Calixa-Lavallée une entente comportant les mêmes termes, clauses et conditions.

g) Convention - Service de perception des comptes entre la Caisse Desjardins de Contrecoeur-Verchères et la Municipalité de Calixa-Lavallée

CONSIDÉRANT qu'une convention relative au service de perception des comptes a été signée entre la Caisse et la Municipalité de Calixa-Lavallée;

CONSIDÉRANT qu'aux termes de la résolution numéro 2014-03-37 adoptée le 4 mars 2014 une offre de services bancaires a été renouvelée avec la Caisse Desjardins de Contrecoeur-Verchères et le Centre financier aux entreprises Rive-Sud;

CONSIDÉRANT que la convention relative au service de perception des comptes doit être renouvelée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu unanimement :

D'AUTORISER monsieur le maire Daniel Plouffe et le directeur général et secrétaire-trésorier Claude Geoffrion à signer la Convention - Service de perception des comptes présentée par la Caisse Desjardins de Contrecoeur-Verchères, soumise à la présente assemblée et approuvée par elle.

h) Calendrier des séances du Conseil 2014 - Retrait de la séance ordinaire du 5 août 2014

CONSIDÉRANT les vacances estivales, le nombre et l'importance des dossiers;

CONSIDÉRANT que les dossiers ne pourront progresser significativement en prévision de la séance ordinaire du 5 août 2014;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rémi Francis, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria et résolu unanimement :

D'AMENDER le calendrier des séances du Conseil en retirant l'assemblée prévue pour le 5 août 2014 et

D'AVISER la population en conséquence.

5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

a) Rapport du représentant

Monsieur Daniel Palardy informe le Conseil que l'aménagement de la bibliothèque est pratiquement terminé, que certains travaux d'électricité doivent être complétés et que du mobilier demeure à être livré. La population sera avisée de la date de réouverture dès que les lieux seront prêts pour le fonctionnement complet.

Concernant la phase 2 des travaux au centre communautaire, et notamment l'aménagement d'une cuisine, le dossier est présentement à l'étude.

6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES

Il n'y a rien à signaler sur ce point.

7- VOIRIE ET AQUEDUC

a) Rapport du représentant

Monsieur Ghislain Beaugard nous signale que la réparation des nids de poule se poursuit et que le tout devrait être complété sous peu. Il demande au directeur général de faire vidanger le puisard devant l'édifice municipal et de rappeler au Ministère des transports du Québec de compléter les travaux de réparations de la chaussée sur la rue Labonté entre le chemin du Second-Ruisseau et la rue Berthiaume.

La niveleuse (grader) sera utilisée pour régulariser la partie non asphaltée du chemin du Second-Ruisseau et le chemin des érablières et les travaux de resurfacement seront effectués dans les prochaines semaines.

b) Fauchage des fossés - Appel d'offres

CONSIDÉRANT que les fossés doivent être entretenus et que deux coupes doivent être pratiquées soit une au printemps et une à l'automne ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

D'AUTORISER le directeur général à procéder à un appel d'offres sur invitation de 3 entrepreneurs pour l'entretien et la coupe des fossés ; D'AUTORISER monsieur le maire et le directeur général à signé l'entente de services à intervenir avec le plus bas soumissionnaire.

c) Achat d'une pompe et d'un scanner pour compteur d'eau

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'acquérir une nouvelle pompe pour effectuer la purge des bornes fontaines et d'acquérir un scanner pour prendre la lecture des nouveaux compteurs d'eau ;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit un montant pour l'acquisition de tels équipements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu unanimement :

QUE la Municipalité achète une pompe et un scanner et que le directeur général soit autorisé à procéder à la dépense en respectant le budget prévu à cet effet.

8- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ

a) Rapport de la représentante

Madame Sylvette Savaria nous rapporte qu'il s'est effectué 39 903 déplacements grâce au transport adapté au cours de l'année 2013, que 85 nouveaux usagers se sont inscrits et que 23% des déplacements sont effectués le mercredi ce qui en fait la journée la plus achalandée en matière de transport adapté.

Le comité consultatif du transport adapté se réunira la semaine prochaine et Madame Savaria nous informera de toute décision importante par la suite.

9- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

a) Rapport des représentants

Monsieur Bruno Napert informe le Conseil que le CCU s'est réuni le 24 avril dernier pour traiter de plusieurs dossiers et que les recommandations sont transmises à la présente assemblée.

b) Dépôt du procès-verbal de la séance du CCU du 24 avril 2014 à 19h00

Les membres du conseil prennent connaissance du procès-verbal déposé.

c) Demande de dérogation mineure – 525, rue Labonté

CONSIDÉRANT la demande de construire une maison dont la profondeur excède la façade suivant un rapport de 1,03 à 1 ;

CONSIDÉRANT que la construction proposée représente une grande amélioration par rapport aux proportions de la construction qui existait antérieurement ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal accorde au demandeur la dérogation mineure telle que suivant la recommandation du CCU suivant le plan d'implantation préparé par Monsieur Sébastien Rheault, arpenteur géomètre, le 5 février 2014.

d) Demande de dérogation mineure - 132, chemin du Second-Ruisseau

CONSIDÉRANT la demande de construction d'un garage détaché de la résidence principale devant mesurer une superficie de 1925 pieds carrés (178,84 m.c.) ;

CONSIDÉRANT l'article 10.1.7 du règlement numéro 275 stipulant qu'un bâtiment accessoire ne peut excéder une superficie de 140 mètres carrés et que la superficie de l'ensemble des bâtiments accessoires ne peut excéder 180 mètres carrés ;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme considère que la demande excède ce qui peut être considéré comme une dérogation mineure et que l'application du règlement ne causera pas de préjudice sérieux au demandeur ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité à l'effet de rejeter la demande de dérogation mineure ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal rejette la demande de dérogation mineure.

e) Demande de lotissement - Lot 4 832 922

CONSIDÉRANT la demande de lotissement pour deux parcelles du lot 4 832 922 ;

CONSIDÉRANT que ces deux parcelles auront des superficies respectives de 1 232,8 mètres carrés et 292,7 mètres carrés ;

CONSIDÉRANT que les normes minimales d'un lot desservi par un service municipal exigent une superficie minimale de 1 500 mètres carrés et que le Comité recommande de rejeter la demande telle que présentée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal rejette la demande de lotissement telle que présentée.

f) Aliénation d'un lot contigu ou réputé contigu à une propriété existante et utilisation à titre

de résidence - Appui de la demande auprès de la CPTAQ

CONSIDÉRANT la demande d'aliénation du lot 4 833 485 d'une superficie de 2 766,9 mètres carrés par Monsieur Michel Passelande et Madame Rébecca Hudon alors qu'ils conservent le lot 4 833 486 pour fins de leur résidence ;

CONSIDÉRANT que ce lot sera utilisé par l'acquéreur pour fins de construction d'une résidence ;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a actuellement aucun terrain à vendre dans la Municipalité disponible pour fins de construction résidentielle, que l'aliénation et l'utilisation à des fins autres qu'agricole n'auront pas d'impact notable sur la zone agricole et que ces opérations respectent la réglementation de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu à l'unanimité :

D'APPUYER la demande présentée à la CPTAQ relativement à l'aliénation et l'utilisation autre qu'agricole, soit aux fins de construire une résidence, du lot 4 833 485 d'une superficie de 2 766,9 mètres carrés.

10- ENVIRONNEMENT

a) Rapport du représentant

Monsieur Daniel Palardy signale que la MRC de Marguerite-D'Youville est présentement en appels d'offres relativement à la cueillette des résidus domestiques et des métaux.

b) Branche 29 du cours d'eau Coderre - Paiement des travaux

CONSIDÉRANT que la MRC de Marguerite-D'Youville a fait exécuter des travaux sur la branche 29 du cours d'eau Coderre, le tout conformément à ses pouvoirs ;

CONSIDÉRANT qu'une facture au montant de CENT SOIXANTE-DIX MILLE QUATRE CENT TRENTE-TROIS DOLLARS et douze cents (170 433,12 \$) a été produite par la MRC à la Municipalité de Calixa-Lavallée, cette somme représentant la partie payable par la Municipalité suivant la répartition établie par la MRC ;

CONSIDÉRANT qu'une marge de crédit a été accordée à la Municipalité pour ces fins faisant suite à la résolution 2014-03-39 adoptée le 4 mars 2014 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu unanimement :

D'AUTORISER messieurs Daniel Plouffe, maire, et Claude Geoffrion, directeur général et secrétaire-trésorier, à payer la susdite somme de 170 433,12 \$ à la MRC de Marguerite-D'Youville à même la marge de crédit accordée à la Municipalité ;

D'ORDONNER au directeur général de procéder à la taxation prévue au règlement numéro 287 (Taxation 2014) suivant les dispositions dudit règlement afin de recouvrer ladite somme des propriétaires de lots faisant partie du bassin versant selon la répartition établie par la MRC de Marguerite-D'Youville.

Monsieur Pierre St-Louis nous informe que la soirée " Tango...Tango " a connu un grand succès et souligne l'implication des bénévoles et de Karine Desmarais et Yannick Dupuis de la pâtisserie de la Maison de pierres.

Concernant la construction du four à pain, la dalle de béton a été coulée en fin de semaine dernière ; dans 2 semaines il y aura confection du moule et fin mai début juin il y aura pétrissage de l'argile et une invitation sera faite à tous les citoyens pour participer à cette activité lorsque la date sera connue.

Une nouvelle activité est proposée sur le site de la MRC, mais plus particulièrement sur le site de la Municipalité : " Les contes en ligne ". Il s'agit de 3 contes d'une durée d'environ 10 minutes chacun : Joseph Fipps, en ligne depuis le mois d'avril, Pile et Poil sera en ligne à compter du mois de juillet et enfin Saïla, le sage à compter du mois d'octobre.

Le 30 avril dernier avait lieu la 6e rencontre des intervenants culturels de la MRC de Marguerite-D'Youville ; à cette occasion les Prix reconnaissance de la culture ont été remis à Madame Suzanne Parmentier, de Contrecoeur, dans la catégorie Individu et à la boutique " L'Écu d'étoffe " mise en place par Culture C dans la catégorie Projet.

" Entre fleuve et rivière " a procédé à l'édition de sa carte touristique montrant les points d'intérêts et signalant les emplacements des croix de chemin.

b) Motion de félicitations au Comité culturel et patrimonial et de remerciement aux bénévoles

CONSIDÉRANT le succès de la soirée souper spectacle " Tango...Tango " du Comité culturel et patrimonial du 26 avril dernier et la somme de travail et d'organisation qu'une telle soirée nécessite ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil adresse ses plus sincères félicitations au Comité culturel et patrimonial pour la réussite de cette soirée tant pour la qualité du repas axé sur la culture argentine que pour le spectacle de Tango qui l'a accompagné et ses remerciements à tous les bénévoles qui ont permis la réalisation de cette soirée.

c) Motion de remerciements à Monsieur Yannick Dupuis et Madame Karine Desmarais de la pâtisserie de la Maison de pierres

IL EST PROPOSÉ et résolu unanimement ;

QUE le Conseil remercie spécialement Monsieur Yannick Dupuis et Madame Karine Desmarais de la pâtisserie de la Maison de pierres pour le succulent dessert et le pain qu'ils ont gracieusement offerts à l'occasion de la soirée " Tango...Tango ".

12- LOISIRS

a) Rapport du représentant

Monsieur Rémi Francis nous fait part des informations suivantes :

La journée nationale du sport et de l'activité physique qui a eu lieu à la salle communautaire fut un succès. Félicitations aux Loisirs pour cette belle initiative.

Avis aux parents : la période d'inscription pour le camp de jour est commencée.

Avis à tous : les Loisirs de Calixa-Lavallée sont en période de levée de fonds et de recherche de commanditaires. Soyez généreux !

Une collaboration entre les Loisirs de Calixa-Lavallée et la Maison des jeunes de Verchères permet d'offrir des cours de Gardiens Avertis aux jeunes de Calixa-Lavallée.

13- AUTRES DOSSIERS

a) Problème d'écoulement d'eau à la propriété de Monsieur Daniel Hébert

Monsieur Ghislain Beauregard soumet que ce problème lui a été signalé et il semble que ce problème soit causé, entre autre, par l'impossibilité d'écoulement à l'ouest de sa propriété contiguë avec celle de la SACV (entrée charretière qui ne permet pas l'écoulement de l'eau en direction ouest).

Le directeur général visitera les lieux avec Monsieur Beauregard dans les prochains jours et ensemble ils verront à proposer des solutions pour régler le problème.

b) Problème de fourmis

Monsieur le maire signale qu'un problème de fourmis est dû à la présence de très nombreux nids sur un emplacement en friche. Le propriétaire a été avisé par une lettre expédiée par le directeur général la semaine dernière ; dans cette lettre le directeur général a fait référence à une lettre et une rencontre au cours de l'été 2013 et lui a demandé d'agir avec diligence.

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le Maire ouvre une période de question pour le public.

Monsieur Claud Michaud signale que son terrain a été inondé lors de la période de fonte des neiges et demande à la Municipalité s'il est possible de nettoyer le drain qui permet l'écoulement de l'eau.

En regard des résolutions adoptées au point 9 de la présente assemblée, Monsieur François Paquet demande de l'information relativement à la décision du Conseil de refuser le loissement et quant à l'appui accordé à la demande qui doit être présentée à la CPTAQ.

15- CORRESPONDANCE

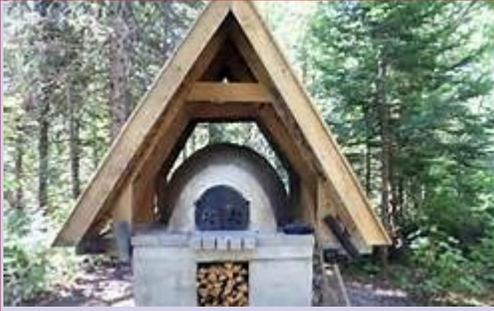
16- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé et résolu unanimement que la présente session soit levée à 20h30.

Ce projet de procès-verbal a été épuré par le responsable du journal pour une lecture plus conviviale. La version officielle adoptée et archivée à la Municipalité a préséance.

**COMPTES ACQUITTÉS ET FOURNISSEURS
DE LA PÉRIODE- AUTORISATION DE PAIEMENT**

DESCRIPTION		MONTANT PAYÉ	MONTANT À PAYER
	Salaires des employés pour la période	5 792.60 \$	
201400130	Remises de l'employeur/provincial/janvier, février, mars	5 612.01 \$	
201400131	Remises de l'employeur/fédéral/mars	816.21 \$	
201400132	Desjardins Sécurité Assurances/mars	151.92 \$	
201400138	Inscription Colloque/ L'évaluation foncière et les taxes	684.10 \$	
201400164	Frais de déplacement/directeur-général/ mars au 25 avril		65.25 \$
201400165	Petite caisse/frais de poste, clé, produit ménager, comité		216.51 \$
201400155	Panier cadeau/ rencontre des int. Culturels		50.00 \$
201400142	Transport/Dicom/Fédération Québécoise des municipalités		57.48 \$
201400137	Bell/internet	68.98 \$	
201400139	Bell/cellulaire/avril	49.56 \$	
201400133	Bell/ mairie	138.43 \$	
201400134	Électricité/ éclairage public	146.99 \$	
201400135	Don/ Maison Victor-Gadbois	100.00 \$	
201400136	Participation/ Fête nationale/Municipalité de Verchères	200.00 \$	
201400168	Réparation Imprimante /Groupe Nic Leblanc		211.04 \$
201400158	Location photocopieur/Ricoh		219.02 \$
201400144	Versement pour mai /Loisirs		625.00 \$
201400159	Versement /Fonds initiatives cultu./Comité culturel et patrimonial		1 600.00 \$
201400162	Mise à jour site Internet/ Médias 2007		781.83 \$
201400156	Réseau alarme incendie, mise en norme/ Safety First		2 664.28 \$
201400160	Appel de service/chauffage/ Chauffage Jean-Paul Arès Inc.		163.26 \$
201400151	Huile mairie/Sonic		1 318.84 \$
201400151	Huile/patinoire/Sonic		894.44 \$
201400163	Toilette/Patinoire /RCI Environnement		185.16 \$
201400143	Déneigement/patinoire/ Luc Jacques		1 264.73 \$
201400143	Déneigement mairie et bornes fontaines/Luc Jacques		1 839.60 \$
201400150	Détergent/ Coop		15.49 \$
201400150	Boyaux/Coop		56.32 \$
201400148	Cadenas, clés/patinoire/ Quincaillerie Desmarais		35.73 \$
201400167	4ième et 5 ième versement déneigement des routes/P. Moreau		11 497.50 \$
201400141	Excavation boîte de service/ C. Perreault Cons.		293.19 \$
201400153	Aqueduc/employé/pompe , compteur, ouvrir eau		108.12 \$
201400149	Aqueduc/ achat d'eau/AIBR		988.02 \$
201400145	Aqueduc/analyse d'eau/Laboratoires SM		156.14 \$
201400154	Aqueduc/boîte de service/ Real Huot		347.44 \$
201400150	Voirie/asphalte froide/Coop		195.09 \$
201400153	Voirie/employé asphalte , frais de déplacement		300.93 \$
201400152	Voirie/ pierre/ Transport C. Jacques		310.43 \$
201400157	Ameublement/ Fournitures Denis		383.07 \$
201400166	Paiement no 5 / Les Constructions Allard		23 429.65 \$
201400146	MRC/ hon.prof. Évaluation foncière		659.03 \$
201400146	MRC/gestion des matières résiduelles/avril		4 298.00 \$
201400169	Entreposage avril/ AGD Verchères		354.12 \$
201400169	Déménagement/AGD Verchères		475.35 \$
201400161	Étagères/archives		275.91 \$
201400147	Circuits touristiques/Municipalité de Verchères		453.21 \$
201400140	1er versement Agence Métropolitaine de Montréal		3 506.50 \$
201400155	Frais de déplacement novembre au 30 avril /culture/conseiller		160.65 \$
201400161	Frais de déplacement/mars/maire		157.13 \$
	Salaires des élus		1 697.46 \$
	TOTAL	13 760.80 \$	62 310.92 \$



Comité culturel et patrimonial

Projet de Four à pain municipal et communautaire, grâce à une subvention du Fonds de soutien aux initiatives culturelles municipales et avec le soutien de gens de chez nous



Pâtisserie de la Maison de Pierre

Transport C.Jacques

Petit historique: Le 19 juillet 2013, un groupe de citoyens de Calixa-Lavallée a suivi une formation sur la construction d'un four à pains traditionnel, à St-Charles-sur-Richelieu, avec un professeur de l'école des Métiers et Tradition, monsieur Jean Laberge.

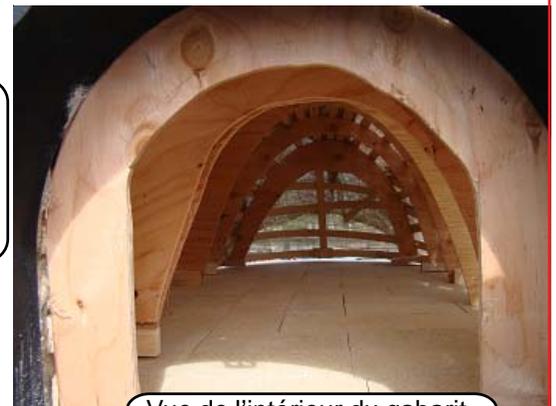
Il fut convenu de débiter les travaux dès que les risques de gel soient nuls. Les travaux ont donc débuté début mai. Une fois la neige disparue, nous avons choisi l'endroit, pour sa visibilité, et son accessibilité facile. Nous avons choisi ensuite l'orientation en fonction des vents dominants, pour que la porte du four soit protégée des bourrasques qui peuvent perturber le feu, ou refroidir le four. Nous avons positionné le four de telle sorte que les vents dominants n'entraînent pas la fumée du côté de l'espace de loisirs des invitées et invités.

Nous avons creusé le sol de 6 pouces, et aplani le terrain que nous avons rempli de gravier 0-3/4, et compacté.

Nous l'avons recouvert d'une feuille de «styrofoam» bleue de 2 pouces, puis directement sur l'isolant, nous avons construit la base à partir de morceaux de pruche de 6 pouces par 6 pouces cloués fermement par des clous de 10 pouces. Nous avons rempli cette structure avec du sable, en laissant un espace de 2 pouces en dessous de la structure de bois. Nous avons compacté le sable en l'arrosant abondamment pendant une semaine.



Dès que les risques de gelée furent disparus, nous avons recouvert la structure par une dalle de béton de 6 pouces



Vue de l'intérieur du gabarit.

Nous avons construit un gabarit fait de lattes de bois recouvert de jute. Il est indispensable pour l'efficacité du four de respecter les dimensions de la gueule interne en regard de la hauteur de la voûte. Nous avons choisi 21.5 pouces comme hauteur de la voûte interne.

Ce fut un «jeu d'enfant» qui nous a pris l'après-midi et pas mal de nos nerfs, car les lattes sont fragiles.



Nous avons placé le gabarit sur une rangée de demi briques refractaires, et installé la porte.



**Le samedi 24 mai
la grande corvée commença.
Il fallait faire vite et bien!**



L'ajout de paille dans le mélange pour faire un torchis.

Le pétrissage de l'argile et du sable



La main à la pâte.



Des pieds bien «beurrés».



En attendant la pizza, nous nous sommes contentés d'excellents hot-dogs



Quand le four est terminé, on place un oiseau sur le sommet de la porte. Si après un certain temps de séchage l'oiseau disparaît, ou plutôt s'envole, c'est un bon présage. Il est parti...



Camp de jour 2014 Fiche d'inscription

Identification de l'enfant

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ Ville: _____ Code postal: _____

Date de naissance: _____ Âge: _____ Ass. Maladie: _____ exp.: _____

Courriel: _____

Reçu d'impôt

Nom du parent: _____ No Assurance sociale: _____

Encercler

1er
2ième
3ième
enfant

1er
2ième
3ième
enfant

1er
2ième
3ième
enfant

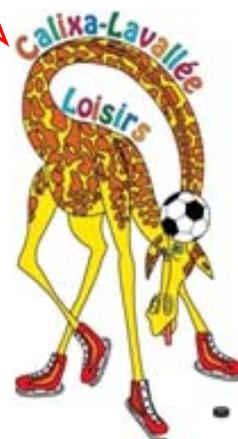
1er
2ième
3ième
enfant

	25 au 27 juin	30 juin au 4 juillet	7 au 11 juillet	14 au 18 juillet	4 au 8 août	11 au 15 août	18 au 22 août	
	Agriculture	Cuisine	Métiers	Sport	Je fabrique	Sciences	Carnaval	
	Temps plein	Temps plein	Temps plein	Temps plein	Temps plein	Temps plein	Temps plein	
1er	65\$	65\$	65\$	65\$	65\$	65\$	65\$	Total/ 7 semaines \$
2ième	48,75\$	48,75\$	48,75\$	48,75\$	48,75\$	48,75\$	48,75\$	
3ième	37.50\$	37.50\$	37.50\$	37.50\$	37.50\$	37.50\$	37.50\$	
enfant	Temps partiel	Temps partiel	Temps partiel	Temps partiel	Temps partiel	Temps partiel	Temps partiel	
1er	40\$	40\$	40\$	40\$	40\$	40\$	40\$	Total/ 7 semaines \$
2ième	50\$	50\$	50\$	50\$	50\$	50\$	50\$	
3ième	20\$	20\$	20\$	20\$	20\$	20\$	20\$	
enfant								
1er	Service de garde T-plein	Service de garde T-plein	Service de garde T-plein	Service de garde T-plein	Service de garde T-plein	Service de garde T-plein	Service de garde T-plein	Total/ 7 semaines \$
2ième	20\$	20\$	20\$	20\$	20\$	20\$	20\$	
3ième	15\$	15\$	15\$	15\$	15\$	15\$	15\$	
enfant	10\$	10\$	10\$	10\$	10\$	10\$	10\$	
1er	T-partiel	T-partiel	T-partiel	T-partiel	T-partiel	T-partiel	T-partiel	Total/ 7 semaines \$
2ième	10\$	10\$	10\$	10\$	10\$	10\$	10\$	
3ième	7.50\$	7.50\$	7.50\$	7.50\$	7.50\$	7.50\$	7.50\$	
enfant	5\$	5\$	5\$	5\$	5\$	5\$	5\$	
Premier versement à l'inscription (50%) = _____			Deuxième versement le 1er juillet (50%) = _____			GRAND TOTAL		
Frais activité spéciale: _____						payé en totalité / oui <input type="checkbox"/>		



2014 Camp de jour

1 cadeau gratuit
par enfant à
l'inscription



Viens t'enraciner

à Calixa-Lavallée!

Visite de la brigade des
VAC les mardis en après-
midi!

LES V.A.C. ATTAQUENT!



Attrape les V.A.C!

Cet été, la brigade des V.A.C. est de retour dans les camps de jour des municipalités de :

- > Calixa-Lavallée
- > Contrecoeur
- > Saint-Amable
- > Sainte-Julie
- > Varennes
- > Verchères

Informations : www.marguerityouville.ca/vac



Camp de jour organisé par les Loisirs de Calixa-Lavallée
En collaboration avec Isabelle Bourgeois

Renseignements : 450-583-6470 poste 5
loisirs@calixa-lavallee.ca
www.calixa-lavallee.ca

POUR DES SOLS ET DES COURS D'EAU VIVANTS ET EN SANTÉ

Le bassin versant du ruisseau Coderre est un projet collectif d'amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole, qui concerne un territoire de 87 km², dont 69 % en superficie agricole, dans les municipalités de Calixa-Lavallée, St-Antoine-sur-Richelieu, St-Marc-sur-Richelieu, St-Amable et Verchères. Les résultats d'analyse de la qualité de l'eau effectués de 2011 à 2013 indiquent des concentrations en phosphore en moyenne de 3 à 5 fois supérieures à la norme pour la santé de l'écosystème aquatique. Cette problématique a plusieurs origines : agricole, urbaine, industrielle. Du côté du milieu agricole, parmi les 94 entreprises concernées, plusieurs se sont impliquées ces dernières années en mettant en place des actions favorables pour la qualité des sols et de l'eau.

Depuis 2011, on comptabilise ainsi :

- 815 hectares de culture de couverture semés, protégeant les terres contre l'érosion éolienne et hydrique. Une partie de ces cultures sont des " engrais verts " implantés pour enrichir ou améliorer la structure du sol et détruits avant le semis de la culture principale ;
- 9 400 mètres de talus revégétalisés ;
- 3 500 mètres de haies plantées en bord de champs ou de cours d'eau. Ce printemps, 5 producteurs réalisent de nouvelles plantations, pour un total de 2 560 m supplémentaires.
- 51 kilomètres de bande riveraine balisés, chez 37 producteurs volontaires de Verchères, St-Antoine-sur-Richelieu, St-Marc-sur-Richelieu et St-Amable, afin de respecter un espace de protection entre les champs et les cours d'eau ;
- 40 ouvrages hydroagricoles réalisés.

De plus, à l'automne dernier, des tests de compaction du sol ont été réalisés chez 5

producteurs, et au printemps, plusieurs ont procédé à l'ajustement de la pression des pneus de tracteurs, pour éviter, entre autres, de compacter le sol.

Une sensibilisation efficace du milieu agricole et la réalisation concrète de nombreuses actions passent nécessairement par un travail en collaboration avec l'ensemble des intervenants du milieu, tels que les Municipalités, les MRC, les Organismes de bassins versants (OBV), les syndicats de producteurs agricoles, les Fondations et organismes de conservation et d'aménagements à visée environnementale, les OSBL et entreprises privées œuvrant dans le domaine agricole, etc. De la mobilisation de l'ensemble des acteurs dépend la préservation de la ressource en eau, pour le bénéfice de tous les utilisateurs du territoire.

Pour en savoir plus :

www.groupeproconseil.com/RuisseauCoderre
ou 450 864-0180 poste 106.



2004
10
ans

2014

L'École de musique Suzie Auclair fête ses 10 ans

Saviez-vous que l'École de musique Suzie Auclair fête cette année ses 10 ans ? En effet, c'est en 2004 que la guitariste Suzie Auclair a fondé à Verchères cette école qui a permis à des centaines de musiciens de 4 à 92 ans de s'initier à un instrument de musique (piano, guitare, basse, violon, ukulélé, requinto...) et au chant, ou encore de se perfectionner dans leur art. Depuis plus d'un an, l'école offre également des cours à domicile sur la rive-sud de Montréal. Au fil des années, l'École de musique Suzie Auclair s'est démarquée pour la qualité de son enseignement.

De nombreux jeunes se sont distingués en remportant des prix lors de divers Concours de musique tels que le Concours de musique du Canada, le Concours de musique Pierre-de-Saurel et le Concours du Choeur de la Montagne. L'école a été très présente lors de divers événements communautaires avec les élèves, qui ont eu l'occasion de se faire entendre dans des galas, soirées diverses, restaurants, salons d'artisans, récitals en plein air, etc. Certains élèves ont également eu l'opportunité de participer à des émissions de télévision et de radio. L'École de musique Suzie Auclair a ainsi permis à bon nombre de jeunes musiciens de développer leur talent et de se faire connaître. La directrice, Suzie Auclair, possède 26 années d'expérience en enseignement et est reconnue pour ses qualités de pédagogue. Étant très impliquée dans la communauté, elle a organisé au cours des 10 dernières années de nombreux ateliers variés pour toute la population tels que : l'initiation au djembé, l'initiation à la musique pour les tous-petits, l'éveil musical pour les bébés, l'initiation à la guitare flamenco, la mise sur pied d'un orchestre de guitares, les cours de musique d'ensemble, la composition, etc. L'École compte une équipe solide de 10 enseignants expérimentés et dévoués, qui détiennent tous un baccalauréat, une maîtrise ou un doctorat en musique, qui possèdent 10 à 29 ans d'expérience en enseignement et qui ont tous une passion commune : la musique !

Afin de souligner ses 10 années d'existence, l'École organise tout au long de l'année 2014 diverses activités et ateliers pour la population. Le 30 mars dernier avait d'ailleurs lieu une présentation-découverte passionnante intitulée « Une terre, mille et une musiques » à la Vieille Caserne des pompiers de Verchères. Les gens présents ont pu découvrir des musiques des 4 coins du monde et plus de 25 instruments à cordes pincées, ainsi que quelques percussions et vents qui ont façonné les cultures musicales de différents pays. Écoute d'extraits musicaux, visionnement de vidéos, démonstration «live» d'instruments, ce fut une présentation bien appréciée des spectateurs !

Soirées d'improvisation musicale créative

Plusieurs activités feront encore le bonheur des uns et des autres cette année. Tout d'abord, des **soirées d'improvisation musicale créative** ont lieu les jeudis soirs aux 2 semaines depuis le 13 mars et ce jusqu'au 14 août 2014. Tous les musiciens et chanteurs, débutants ou expérimentés, sont invités à venir improviser à la Vieille caserne de Verchères (532, route Marie-Victorin à Verchères) les jeudis de 19 h 30 à 21 h 00 ! Il suffit d'apporter son instrument quel qu'il soit, ou sa voix, et surtout... ses idées! Improvisation musicale, création, jam... bref, de belles soirées musicales! Un musicien professionnel est là pour diriger l'atelier et donner quelques bons conseils à ceux qui le désirent.

Chorale

Au grand plaisir de plusieurs, l'École de musique Suzie Auclair a mis sur pied ce printemps une **chorale** pour enfants à Verchères; une chorale pour adultes (jazz, populaire et autres styles) verra le jour cet automne. En plus d'avoir beaucoup de plaisir à chanter en groupe, les membres des chorales auront l'opportunité de présenter des spectacles. Pour ceux et celles qui aiment chanter et qui veulent se joindre à une chorale, il reste des places. Il suffit de contacter l'École de musique Suzie Auclair dès maintenant!

Spectacles

Du côté des **spectacles**, il y aura bien sûr les traditionnels **spectacles de fin d'année** des élèves de l'École qui auront lieu le 31 mai prochain à la Vieille caserne de Verchères et le 1er juin au Complexe St-Laurent de La Prairie. De plus, des élèves actuels et passés de l'École de musique Suzie Auclair feront la première partie du spectacle de **la St-Jean le 24 juin** en soirée au Parc des Pionniers de Verchères et promettent de réchauffer la foule! Enfin, l'École de musique Suzie Auclair sera également présente quelques dimanches de l'été de 10 h à 14 h au **marché public** de Verchères avec certains élèves pour faire de la musique d'ambiance. Enfin, comme à chaque année, les élèves de l'école seront de la partie pour faire de la musique lors de la **Place des artisans** les 25-26 octobre 2014 au Centre communautaire de Verchères. Sans oublier quelques surprises qui sont prévues pour Noël...!

École de Musique

Suzie
Auclair2004
10
ans
2014



Bibliothèque Calixa-Lavallée
 Heures d'ouverture :
 mercredi, de 19 h 00 à 20 h 30
 samedi, de 9 h 30 à 12 h 00
 Téléphone,
 pendant les heures d'ouverture:
 583-5417 ou 583-6470
 Adresse courriel :

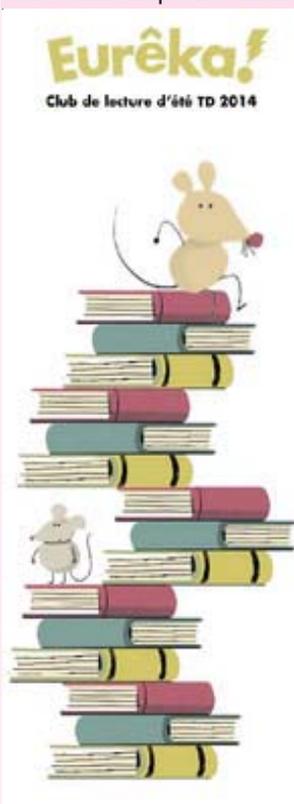
calixa.lavallee@reseaubibliomonteregie.qc.ca

Site internet :

www.reseaubibliomonteregie.qc.ca/calixa

Nouvelles de la bibliothèque

Nous tenons à vous informer que nous attendons que les travaux d'électricité soient complétés. Nous pourrons ensuite connecter les ordinateurs. Vous serez informés par un communiqué. Nous sommes désolés des délais. Soyez assurés que nous attendons pas que les chaises et la table de lecture arrivent pour ouvrir.



Club de lecture d'été TD 2014

Deviens un rêveur de rêves, un créateur de mondes ! Ton club de lecture t'invite à inventer, créer, bricoler, bidouiller et innover en t'inspirant des livres, des récits et des idées des autres participants. En t'inscrivant, tu recevras une trousse de lecture qui comprend un cahier d'activités, un signet, des autocollants et un carnet de lecture.

Les activités du club auront lieu **du 26 juin au 21 août 2014**. Pour qui? pour les jeunes de 5 à 12 ans.

L'inscription au club est gratuite. Les jeunes inscrits au camp de jour sont automatiquement inscrits au club de lecture. Pour ceux qui ne vont pas au camp de jour, vous pouvez vous inscrire, soit en téléphonant au 450 583-6470 poste # 4 ou en laissant votre nom au comptoir municipal. Bienvenue au club de lecture
 Nicole Jacques



Chers Festivaliers, chères Festivalières!

Le retour du beau temps après un si long hiver vous donne envie de vous éclater?

La 10e édition du Festival Chants de Vieilles, du 27 au 29 juin prochain à Saint-Antoine-sur-Richelieu, vous offre l'occasion de bientôt refaire le plein de musique, de plaisirs partagés et de découvertes!

Programmation 2014 en ligne aujourd'hui

Question de bien planifier votre expérience festive nous mettrons en ligne aujourd'hui – non sans une certaine fébrilité – la programmation 2014 sur laquelle nous travaillons depuis plusieurs mois. Les Michel Rivard, Nicolas Pellerin, Le Bruit court dans la ville, Érik Marchand, Krismenn, le Trio Patrick Bouffard, Karan Casey, les frères Vallely, Yann Falquet/Ryan McGiver et Outside Track font partie de la brochette de groupes et d'artistes du Québec, de Bretagne et d'Irlande qui sont à l'affiche de cette édition anniversaire.

Une prévente de passeport avantageuse

Les prix d'entrée pour le festival n'ont pas augmenté pour ce 10e anniversaire, une façon pour Chants de Vieilles de vous remercier pour votre fidélité. La manière la plus rentable de profiter du festival au maximum est encore de se procurer un passeport de fin de semaine aux prix de 45 \$ pour les adultes, 40 \$ pour les aînés et les étudiants et de 55\$ pour une famille. Vous pouvez profiter d'un rabais supplémentaire de 5 \$ en achetant vos passeports sur le site Internet de Chants de Vieilles www.chantsdevieilles.com en prévente jusqu'au 31 mai

Festival sans bouteilles d'eau

Depuis ses débuts, le festival a toujours cherché à laisser le moins de traces possible dans l'environnement, notamment en offrant la récupération et le compostage des matières résiduelles. Nous innovons encore cette année en devenant l'un des premiers festivals



sans bouteilles d'eau au Québec. En partenariat avec la compagnie Amaro, nous installerons sur place un bar à eau pour le remplissage des gourdes. Des contenants seront en vente pour ceux qui oublieront de s'en apporter



Vive la Joie

Ce matin, j'écris pour toi, chère Calixoise, cher Calixois. Dans l'une des cartes reçues pour mon anniversaire, une pensée de Gilles Vigneault était écrite: "Les vœux que l'on fait, les fleurs que l'on sème, chacun les récolte en soi-même aux beaux jardins du temps qui court." Je viens te partager les sentiments qui m'habitent en le lisant.

D'abord, la Joie, celle d'être précieuse pour quelqu'un qui prend du temps pour moi et qui croit que chacun des mots contient un sens, puisqu'il est placé dans un contexte chaleureux et qu'il dit simplement: "Je t'aime". Écrire des souhaits, c'est un geste magnanime puisqu'il apporte dans son sillage une pensée profonde de paix et d'amitié.

"Les vœux que l'on fait" ceux-là qui sont capables de donner des instants beaux, doux et fructueux et qui invitent à devenir meilleure. Oui, je les ai lus, ces mots écrits pour moi et je les relirai car je les crois remplis de bonheur. Comme un oiseau qui prend son envol, pour être en liberté, ainsi ces mots me donnent la possibilité de goûter à des moments où je sens en moi la nature profonde de l'humain, mon frère, ma sœur.

"Les fleurs que l'on sème" celles que je regarde en admirant leur forme, leur couleur, leur beauté, celles que la belle saison nous montre grâce au soleil, à la pluie et à la chaleur, prenant racine dans une terre généreuse. Les fleurs ont aussi le pouvoir d'égayer la tristesse, de nous inviter à croire que leur beauté est un reflet fidèle de la "Fée nature" qui travaille à notre mieux-être. Comme un bourgeon, qui éclate au matin, je me dis, que d'autres en même temps se sont ouverts par millions pour donner à chaque arbre ses jolies feuilles.

"Aux beaux jardins du temps qui court" oui le temps qui court, lui qui ne s'arrête pas, lui qui nous invite à faire un pas, un petit pas, un tout petit pas, pour vibrer avec lui à la Vie qui bat. Comme un cœur qui distribue le sang dans nos veines, ainsi le temps est un "grand Maître".



Hier soir, j'étais avec de belles personnes qui, par leur présence, m'ont apporté la Joie, puis en regardant le ciel, l'une d'elles a vu un arc-e-ciel. Je l'ai regardé, vibrante d'émotions et je lui ai donné un sens précis, celui de voir parmi tous ces nuages, des belles couleurs, venues là, pour moi, en ce jour anniversaire pour me dire d'être, à ma façon, un arc-en-ciel, pour chacune des belles personnes que je côtoie. Comment cela se fera-t-il? Un sourire, une visite, un salut, un bon mot, ce sont des gestes gratuits qui ouvrent les yeux à la beauté. Je t'écrivais le mot dernier: "Où est ta richesse?" L'as-tu trouvée? Ne cherche plus, elle est en toi, donne-la généreusement, elle fleurira pour embellir ton quotidien.

Merci Gilles Vigneault d'avoir livré ce message à chaque humain, qui le fera sien, en reconnaissance à la vie. "Les vrais trésors dans la vie, ne sont pas les choses que l'on amasse, mais les amitiés qui nous bercent". Oui, je me fais une vie nouvelle et je la construis avec toute ton amitié, amie Calixoise, ami Calixois, sachant bien que ta présence douce me berce et m'aide à faire un tout petit pas sur le chemin, chaque jour pour être porteuse de Joie, pour toi.

Ton amie Rollande



Campagne d'embellissement

Enfin la chaleur...fleuris ton jardin,
il est porteur de couleurs magnifiques.

Journée Nationale du sport et de l'activité physique!

Wow! C'est en grand nombre que vous avez participé à notre Journée Nationale du Sport et de l'Activité physique!! Malgré le temps incertain, plusieurs enfants, parents et même grands-parents sont venus sauter, courir et rire en bonne compagnie. Pour l'occasion, Myriam de Cardio plein air était présente pour nous divertir de 10h à 12h au parc Arthur-Bouvier et finalement, comme la pluie était de la partie, au centre communautaire pour une partie endiablée de volley ball légèrement modifiée ;)

Lors de la JNSAP, il est possible d'avoir une subvention pour du matériel sportif et/ ou de plein air. Cette année, nous avons fait l'achat du matériel pour le cours de Cardio plein air, l'achat de matériel de jeux extérieurs pour le camp de jour (ballons, cerceaux, cônes, cordes à danser...) et pour tous les jeunes et moins jeunes, un Tetherball qui malheureusement, vu la date de réception du matériel et la température, n'a pas pu être installé. Mais ne désespérez pas, il sera installé sous peu, dès que le temps nous le permettra et vous pourrez vous amuser tout l'été!

Merci à tous de votre participation!

Bonne saison estivale à tous!!

Oyez, Oyez! Dîner communautaire!

C'est avec un grand plaisir que les jeunes du camp de jour de Calixa-Lavallée et leurs animatrices vous invitent à un dîner communautaire le mercredi 2 juillet prochain.

Vous les voyez peut-être passer et chanter depuis quelques années, alors il est temps de venir fraterniser avec eux, vous pouvez leur apprendre bien des choses Eux aussi!

Pour l'occasion, les petites mains se mettront au travail pour vous préparer un délicieux repas, plein d'amour et de bonheur. Vous êtes donc tous invités, gens de Calixa-Lavallée à venir vous régaler en bonne compagnie.

Date : 2 juillet 2014

Heure : 11h30

Lieu : 771, Beauce (Centre communautaire)

**Inscription obligatoire au 450-583-6470 poste 5
ou au loisirs@calixa-lavallee.ca**

Venez découvrir le talent des jeunes de chez nous et vous laissez charmer par l'énergie du camp de jour de Calixa-

Lavallée. Au plaisir, L'équipe du camp de jour

Merci à nos commanditaires 2014

Municipalité de Calixa-Lavallée
Caisse Populaire Contrecœur-Verchères
P. Jacques
Agri-Trepan
Moisson D'Or
Transport C. Jacques
Pâtisserie de La Maison de Pierre
Sérigraphie Réjean
Mécanique P Plus

On ne peut aller de l'avant sans vous. MERCI!

Soirée Cinéma extérieur à Calixa!!

Venez fêter la fin des classes et le début du camp de jour avec nous!

Le vendredi 20 juin à 19h30h,
nous serons sous le chapiteau, au site de l'exposition agricole de Calixa-Lavallée. (602, Beauce)

Apportez vos chaises de parterre, vos couvertures et tout ce qu'il vous faut pour votre confort.

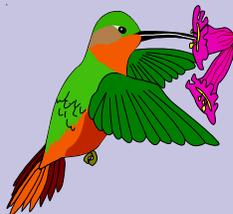
Le visionnement, le pop corn et le breuvage seront gratuits pour l'occasion!!!
Bienvenue à tous!!!

**Titre du film
à
déterminer!!**



Les participantes aux cours de ZUMBA, remercient leur coach Catherine, pour la belle session passée ensemble. À bientôt!

Éditeur: Municipalité de Calixa-Lavallée
Directeur: Gérard Guérin
Collaboratrices: Nicole Jacques, Véronique Dansereau, Danielle Charette, Diane Parent, Marie-Michèle Gagnon et Émilie Cardin.
Collaborateur: Claude Geoffrion,



L'oiseau-Mouche se dégage de toutes responsabilités en rapport aux opinions publiées.
Courriel de la municipalité: info@calixa-lavallee.ca
Courriel du directeur du journal : gerard.guerin@polymtl.ca
Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Québec (PER 0-392)
Bibliothèque nationale du Canada (No AMICUS 25343104)